

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DES SAPEURS POMPIERS D'AGDE

Comme chaque année, il est rappelé que le SIVOM du Canton d'Agde assure le financement des travaux d'extension du centre de secours principal des sapeurs pompiers. La Caserne « Lieutenant Jean Nougier » se situe rue Pierre-Paul Riquet, dans la Z.I. des 7 Fonts sur la commune d'Agde.

Les communes concernées par cette extension sont :

AGDE, MARSEILLAN et VIAS.



INTERVENTIONS EFFECTUÉES SUR L'ANNÉE

En 2013, le nombre d'interventions par secteur toutes interventions confondues : incendies, secours à personne, transports centres hospitaliers, autre sorties)



<i>Commune</i>	<i>Interventions</i>
AGDE	3712
MARSEILLAN	804
VIAS	605
AUTRES	291
<i>Total</i>	<i>5412</i>

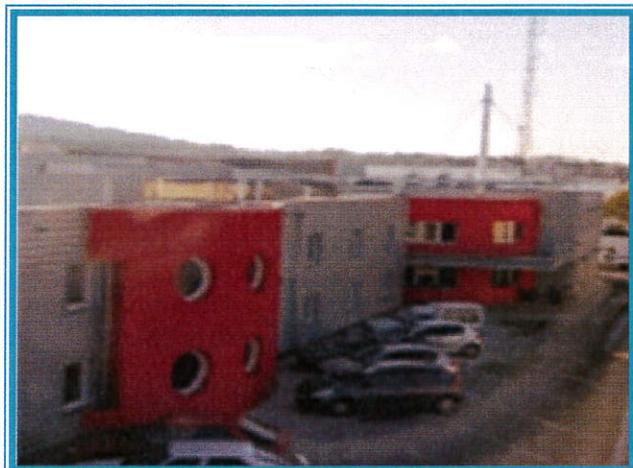
DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE DE LEURS CONCITOYENS

Créé en 1804, le corps des sapeurs-pompiers d'Agde est le 4ème du département après Montpellier, Béziers et Sète. Il est aujourd'hui dirigé par le Capitaine **Eric Castillon**. Sous son commandement, 107 hommes, dont 47 sapeurs-pompiers professionnels (équipes + officiers) et 60 sapeurs-pompiers volontaires, répartis dans trois équipes, dirigées chacune par un major. Le centre compte enfin 5 personnels administratifs et techniques.

Le fonctionnement des équipes est rythmé par des cycles successifs de 24 heures de travail et de 48 heures de repos. Durant l'année, 16 sapeurs sont de garde à la caserne, un chiffre qui passe à 26 du 1er juin au 30 septembre. Pendant la période estivale, un médecin urgentiste est également présent 24h/24 et le corps se dote de 30 sapeurs-pompiers saisonniers supplémentaires.

Il faut dire que l'été, le Centre d'Agde devient celui qui réalise le plus d'interventions avec une moyenne de 40 départs par jour. Les plus fréquentes d'entre elles concernent les secours aux personnes (malaise, accident, noyade) mais également les feux.

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DES SAPEURS POMPIERS D'AGDE



Par ailleurs, le corps d'Agde peut être amené, dans le cadre de ses missions, à fournir des renforts pour intervenir sur des sinistres ayant lieu sur le territoire départemental.

En cas de besoin, deux véhicules sont susceptibles de partir avec 8 hommes à disposition. L'aide apportée peut même concerner d'autres départements. Son secteur direct d'intervention compte, outre Agde, les villes de Vias et de Marseillan.

Autre mission essentielle remplie par les pompiers durant la saison estivale : la surveillance des plages. Avec près de 14 km de littoral, la

commune d'Agde détient le record national du nombre de postes de secours destinés à la surveillance des plages et des baigneurs. 12 postes équitablement répartis sur les plages accessibles de la commune sont ainsi activés quotidiennement jusqu'à début septembre. Au total, ce sont 14 CRS Maîtres Nageurs Sauveteurs de la Police Nationale et 43 sapeurs-pompiers qui surveillent tous les jours de 11h10 à 18h30 les plages. Chaque poste est équipé d'un chef de poste et de deux équipiers au minimum, renforcé par un troisième équipier les week-ends et jours fériés ainsi que durant les jours particulièrement à risques. Ce dispositif est le plus important de toute la façade méditerranéenne.

RÉPARTITION ET PARTICIPATION DES COMMUNES

En 2013, les communes d'Agde, Marseillan et Vias ont participé aux remboursements des emprunts contractés pour effectuer les travaux d'extension du centre de secours, en fonction des interventions effectuées sur l'année.



Commune	Nombre d'interventions	Pourcentages	Participations
AGDE	3712	71,75%	49 233.71 €
MARSEILLAN	804	15,02%	10 306,50 €
VIAS	605	13,23%	9 078.22 €
Total	5121	100%	68 618,43 €